



Mars 2021

Brochure fédérale N° 41

# Coût du capital le guide du militant







Mars 2021

Brochure fédérale N° 41

# Coût du capital le guide du militant



## Les Brochures précédentes

Brochure n°1 – LA GPEC

Brochure n°2 – LA CRISE ECONOMIQUE C'EST EUX, LA SOLUTION C'EST NOUS !

Brochure n°3 – LES RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISE

Brochure n°4 – DECALOGUE POUR UNE REDACTION NON SEXISTE

Brochure n°5 – PORTRAITS DE MARC

Brochure n°5 BIS – HORS-SERIE – LE FRONT NATIONAL OU L'IMPOSTURE SOCIALE

Brochure n°6 – SONDAGE, CENTRES D'APPELS ET INFORMATIQUE

Brochure n°7 – D'UNE CONCEPTION DU SYNDICALISME ... A UNE DEMARCHE SYNDICALE

Brochure n°8 – DE LA QUESTION DES DEFICITS ... QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSE ET DE REPONSE

Brochure n°9 – LE TELETRAVAIL

Brochure n°10 – LES TEXTES DU 9<sup>ème</sup> CONGRES DE LA FEDERATION DES SOCIETES D'ETUDES

Brochure n°11 – LA GRANDE CONFERENCE SOCIALE

Brochure n°12 – COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR DES SSII ET CONNAÎTRE SES FONDAMENTAUX POUR MIEUX LIRE ET DÉCRYPTER LES DISCOURS DES FÉDÉRATIONS PATRONALES ET DES DIRECTIONS

Brochure n°13 – ANALYSE SECTORIELLE

Brochure n°14 – PREMIER BILAN DE LA FEUILLE DE ROUTE SOCIALE

Brochure n°15 – GUIDE LA COMPTABILITÉ À USAGE DES SYNDICATS

Brochure n°16 – BUREAUX D'ETUDES, COÛT DU CAPITAL ET SSII

Brochure n°17 – CENTRES D'APPELS / SONDAGE

Brochure n°18 – ABECEDAIRE - 1<sup>ère</sup> Partie

Brochure n°19 – COMBATTRE LE PROJET DE LOI MACRON

Brochure n°20 – L'HYPER FEMINISATION DU SECTEUR DES CENTRES D'APPELS

Brochure n°21 – RAPPORT COMBREXELLE

Brochure n°22 – L'ACCORD SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Brochure n°23 – ABECEDAIRE - 2<sup>ème</sup> Partie

Brochure n°24 – LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Brochure n°25 – FORFAIT JOURS

Brochure n°26 – LA COMPETITIVITE

Brochure n°27 – 10<sup>ème</sup> CONGRES FEDERAL - NOS ORIENTATIONS

Brochure n°28 – L'IMPACT DU NUMERIQUE SUR L'EMPLOI ET LE TRAVAIL - 1<sup>ère</sup> partie

Brochure n°29 – L'IMPACT DU NUMERIQUE SUR L'EMPLOI ET LE TRAVAIL - 2<sup>ème</sup> partie

Brochure n°30 – Le CSE

Brochure n°31 – POUR UN NUMÉRIQUE AU SERVICE DES SALARIÉ.E.S : ENJEUX ET DÉFIS DE LA DIGITALISATION

Brochure n°32 – L'EXPERTISE COMPTABLE FACE AU DÉFIS DU NUMÉRIQUE

Brochure n°33 – ASSISES DU NUMERIQUE – EXPERTS COMPTABLE

Brochure n°34 – ELECTIONS CSE MODE D'EMPLOI

Brochure n°35 – IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LES MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

Brochure n°36 – LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Brochure n°37 – ASSISES DU NUMERIQUE DANS LES CENTRES D'APPELS

Brochure n°38 – FLEXIBILITE, LICENCIEMENT

Brochure n°39 – LE TELETRAVAIL

Brochure n°40 – LE COUT DU CAPITAL ET FINANCIARISATION

# Sommaire

- 6 - *Edito*
- 7 - *Le coût du capital, Quezaco ?*
- 7 - *La création de richesses*
- 8 - *La lutte de classe : la valeur ajoutée*
- 9 - *Vous avez dit « coût du travail », nous disons « coût du capital »*
- 9 - *Conséquence du coût du capital*
- 10 - *Quelles interventions syndicales ?*
- 18 - *Quelques interventions sur les comptes de résultat et les soldes intermédiaires de gestion*
- 23 - *Les prix de transfert*
- 25 - *En guise de conclusion*



La Fédération CGT des Sociétés d'Etudes a examiné la question du capital et de la financiarisation dans sa dernière brochure. Il s'agissait de donner à l'ensemble des camarades les arguments nécessaires pour aller au débat. Nous avons donc été à la racine de la problématique.

De ce point de vue, la brochure n°40 intitulée « *Coût du capital et financiarisation* » est indispensable dans notre combat pour une société plus juste et plus solidaire.

Mais il nous a semblé tout aussi important d'élaborer un guide du militant sur cette question. L'objectif est d'être en capacité de traquer le coût du capital pour déculpabiliser les salarié.e.s qui subissent les campagnes du Medef, par médias interposés, où le « *coût du travail* » pénaliserait la compétitivité.

Dénoncer cette logique qui s'appuie sur une augmentation erronée et rétablir le fait que c'est bien le travail qui crée la richesse, alors que le capital, lui, la ponctionne pour quelques uns, ne suffit plus. Il faut concrètement que chacune et chacun puisse décrypter ce « *coût du capital* » dans son entreprise.

C'est ce à quoi doit servir ce guide du militant. Nous espérons qu'il soit d'une réelle utilité dans le combat de classe que nous menons.

**« *Le capital du travail mort, qui, semblable au vampire, ne s'anime qu'en suçant le travail vivant, et sa vie est d'autant plus allègre qu'il en pompe davantage* ».**

*Karl Marx, le Capital, Livre I, chapitre X*



Noël LECHAT  
Secrétaire Général

# Le coût du capital, Quezaco ?

Le capital est composé de deux parties :

- **Le capital productif.** Il permet de produire des biens. Son coût correspond à l'effort collectif pour produire ces derniers afin d'améliorer le capital collectif productif de l'entreprise. C'est, en réalité, ce qui sert à financer l'activité réelle de l'entreprise.
- **Le capital « financier ».** C'est la somme des intérêts versés à la finance, des dividendes et autres profits non réinvestis. On peut y trouver bien autre chose telle que les « *sur-salaires* », les « *sur-loyers* »... C'est ce que l'on appelle le « *coût du capital* ».

La question est double. Comment estimer le coût du capital et où se niche-t-il? Le Conseil National de l'Information Statistique a rendu public son rapport sur le coût du capital. Il nous donne les pistes nécessaires. Notre brochure n°40 de décembre 2020 creuse cette question. Il s'agit par conséquent, ici, d'aider à décrypter dans les comptes de l'entreprise ce surcoût.

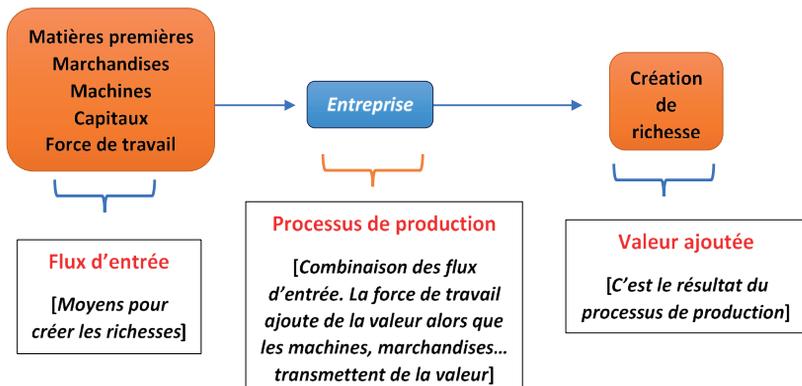
## La création de richesses

L'entreprise est une entité sociale. Elle est le lieu de production de biens et services. Mais pour que cette production soit effective, il faut des matières premières, des marchandises, des capitaux... et en particulier du travail.

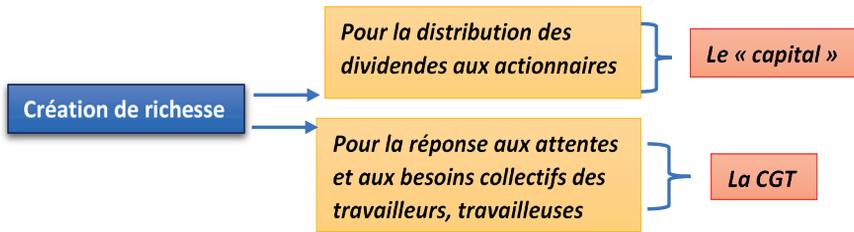
Il faut entendre par marchandise, un bien, qu'il soit réel ou virtuel, produit par des travailleurs, travailleuses au sein du processus de production. C'est à travers celui-ci que les ressources sont transformées en produits finis. Ces derniers sont destinés aux marchés :

- des biens de consommation - les consommateurs
- des biens de production - les entreprises

Ce processus de transformation par le travail humain, c'est-à-dire la force du travail crée la richesse.



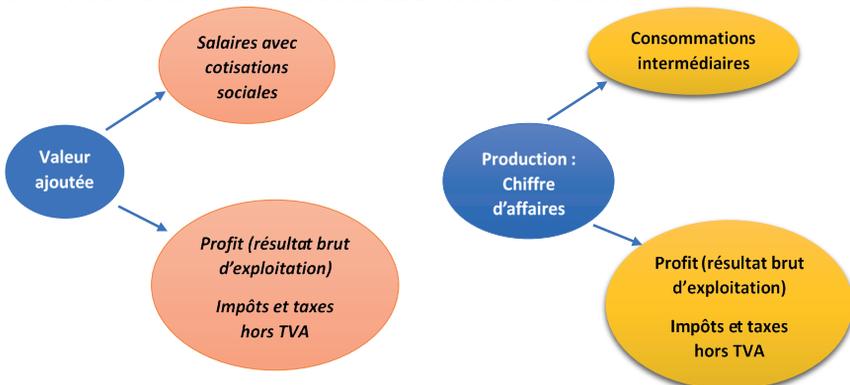
Cette création de richesse est destinée soit, à accroître la rentabilité des capitaux, soit à répondre aux attentes et aux besoins des travailleurs. C'est notamment la destination de la création de richesse qui anime notre combat pour une société différente :



## La lutte de classe : la valeur ajoutée

La valeur ajoutée mesure la création de richesse dans l'entreprise. Elle est la différence entre la valeur finale de la production, valorisée par le Chiffre d'Affaires (CA) et la valeur des biens utilisés dans le processus de production.

Comme nous l'avons mis en valeur dans notre brochure n°40 :



Chacune et chacun peut s'apercevoir que l'enjeu est celui du partage de cette valeur ajoutée : le salaire contre profit. L'enjeu est le fameux «*partage*» de la valeur ajoutée. La lutte syndicale dans l'entreprise se cristallise autour de la question du partage de la valeur ajoutée. C'est le capital contre le travail. C'est un enjeu déterminant. C'est d'autant plus déterminant que depuis de nombreuses années le partage de la valeur ajoutée se fait au détriment du travail et au profit du capital. Cette situation est source de développement de la précarité, des inégalités sociales et de la pauvreté.

De plus en plus de richesses sont accaparées par le capital au travers de la distribution des dividendes et des intérêts au détriment des investissements productifs et des salaires. C'est ce que l'on nomme le coût du capital.

Dans ce cadre, les employeurs ne paient pas les salaires à la hauteur des richesses qu'ils créent par leur travail. C'est cette différence qui est à l'origine de la «*plus-value*» pour le patron (cf notre brochure n°40).

# Vous avez dit « coût du travail », nous disons « coût du capital »

---

Le salaire n'est pas un « coût ». Robert Mascarelle dans Médiapart du 15 avril 2021 écrivait ainsi que le salaire est « *une promesse de vie. Dès qu'il est perçu, le salaire est réinjecté quasi entièrement dans l'économie, sous forme d'impôts, de consommation, et, pour une petite partie, il est transformé en épargne populaire. Celle-ci est même utilisée dans la construction de logements, par exemple. Cet argent reste ainsi dans l'économie réelle* ».

Il n'en est pas de même concernant le capital. Le régime d'accumulation du capital favorise en réalité, la rente financière au détriment de l'investissement productif. Et contrairement aux salaires, le capital ne fait pas vivre l'économie. Ses revenus sont placés sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Dans la même logique, des montants importants des impôts des entreprises sont soustraits à la collectivité nationale par le biais d'optimisation fiscale et des paradis fiscaux. L'argent versé aux actionnaires, c'est de l'argent en moins dans les investissements et donc, dans les salaires.

## Conséquence du coût du capital

---

Le manque d'investissement découle du fait que des dividendes toujours plus importants sont versés aux actionnaires.

Les entreprises françaises investissent moins dans la Recherche et Développement que par exemple l'Allemagne alors qu'elles sont beaucoup plus soutenues par l'Etat. C'est pourquoi, notamment, se pose la question de l'efficacité réelle des aides en matière de soutien à la R & D alors qu'elles représentent des sommes conséquentes.

Le coût social du capital est énorme. Il concoure à la destruction d'emploi et/ou à des baisses relatives des salaires au regard de la productivité du travail. Il pèse aussi sur le niveau de vie des salarié.e.s, creuse des inégalités.

A l'opposé, certains s'enrichissent.

En même temps, le capital reste sous perfusion d'aides publiques. Aussi, les entreprises coûtent de plus en plus chères à la société.

90 milliards d'euros ont été versés aux entreprises en 2020 avec des centaines de milliers d'emplois supprimés :

- 25% d'exonérations de cotisations patronales maladie.
- 25% activité partielle.
- 7% crédit d'impôt recherche.
- 33% réduction générale des cotisations patronales.
- 10% CICE.

C'est près de 5000 dispositifs d'aides aux entreprises qui représentent plusieurs dizaines de milliards d'euros qui sont utilisés alors que le salaire stagne ou baisse.

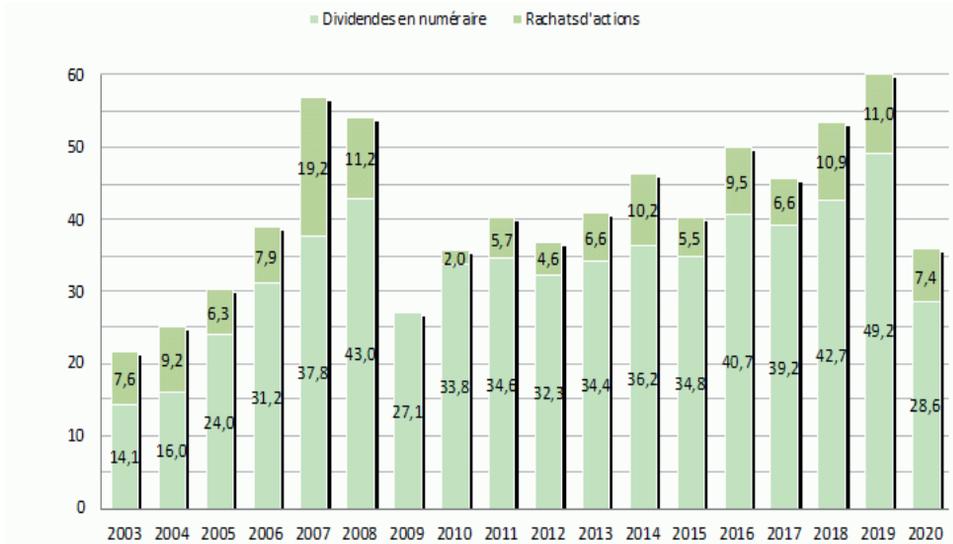
# Quelles interventions syndicales?

## Dans un groupe coté en bourse

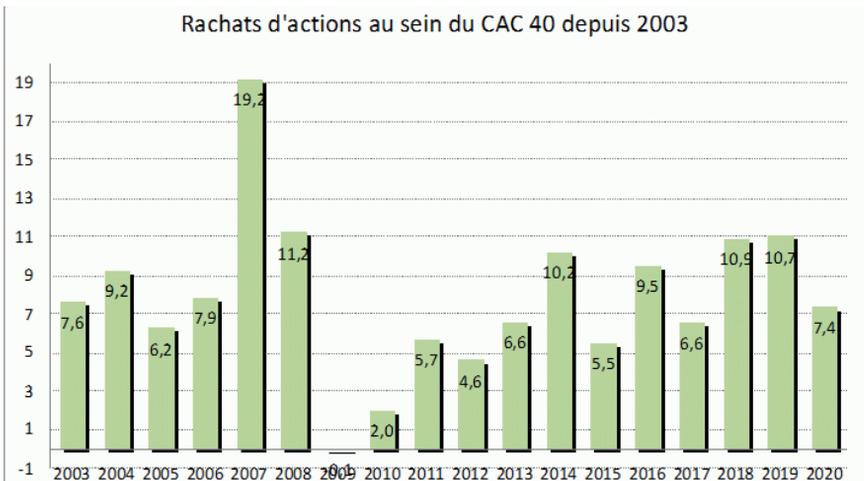
Les sites boursiers et les publications financières permettent de réaliser des comparatifs. Par exemple, en reprenant la « *lettre vernimmen* ».

Ainsi, celle n°185 de janvier 2021 intitulée « *Actualités : Dividendes et rachats d'actions au sein du CAC 40 en 2020* » donne de précises informations en analysant les résultats des groupes.

On y trouve ainsi :



Ainsi que :



Et encore :

	Groupe	Rachat brut d'actions en 2020 (en M€)	Dividendes versés en cash en 2020 (en M€)	Dividendes payés en actions en 2020 (en M€)	Somme rachats bruts et dividendes versés en 2020 (en M€)	En % de la capitalisation boursière moyenne 2020
1	Total	550	5 832	1 097	6 382	7,1%
2	Sanofi	829	3 937		4 766	4,4%
3	Vivendi	2 148	690		2 838	10,0%
4	LVMH	13	2 418		2 431	1,2%
5	L'Oréal	-	2 166		2 166	1,4%
6	Axa	110	1 740		1 850	4,1%
7	Schneider Electric	50	1 413		1 463	2,6%
8	Air Liquide	149	1 310		1 459	2,3%
9	Pernod-Ricard	587	820		1 407	3,6%
10	Danone	0	1 363	-	1 363	3,4%
11	Orange	3	1 328		1 331	4,8%
12	Kering	56	1 000		1 056	1,6%
13	Vinci	336	712	421	1 048	2,1%
14	Cap Gemini	522	226		748	4,2%
15	Unibail-Rodamco-Westfielk	0	747		747	9,2%
16	Bouygues	4	646		650	5,4%
17	Saint-Gobain	621	0		621	3,5%
18	Hermès	125	485	-	610	0,8%
19	Michelin	99	368		467	2,7%
20	ArceMittal	425	0		425	3,3%
21	Legrand	34	357		391	2,2%
22	Dassault Systèmes	168	183		351	0,9%
23	Veolia	6	277		283	2,4%
24	STMicroelectronics	108	128		236	1,0%
25	Peugeot	161	0		161	1,1%
26	EssilorLuxottica	159	0		159	0,3%
27	Thalès	14	127		141	0,9%
28	Teleperformance	(3)	141		138	1,0%
29	Publicis	-28	101	172	73	0,9%
30	Carrefour	0	57	126	57	0,5%
31	Atos	45	0	-	45	0,6%
32	BNP Paribas	41	0		41	0,1%
33	Renault	41	0		41	0,5%
34	Airbus	40	0		40	0,1%
35	Crédit Agricole	19	0		19	0,1%
36	Engie	-	0		0	0,0%
37	Safran	-	0		0	0,0%
38	Aistom	0	0		0	0,0%
39	Worldline	-1	0		-1	0,0%
40	Société Générale	-54	0	-	-54	-0,4%
	<b>Cumul</b>	<b>7 377</b>	<b>28 572</b>	<b>1 816</b>	<b>35 950</b>	<b>2,2%</b>

Outre ce cadre très général, il est nécessaire de creuser la question des dividendes. Il y a une manière simple d'accéder aux montants des dividendes versés.

Il suffit de regarder dans les rapports annuels des groupes, par exemple le tableau de flux de trésorerie qui présentent, notamment, les sorties de cash en versements de dividendes et rachats d'actions.

### Entreprise A

Exercice en millions d'euros	2020	2019	2018
<i>Flux de trésorerie d'exploitation</i>			
• Résultats nets	11 438	11 560	8 299
• Amortissements	16 401	14 584	16 611
<i>Flux de trésorerie d'exploitation</i>	<i>24 685</i>	<i>24 703</i>	<i>22 319</i>

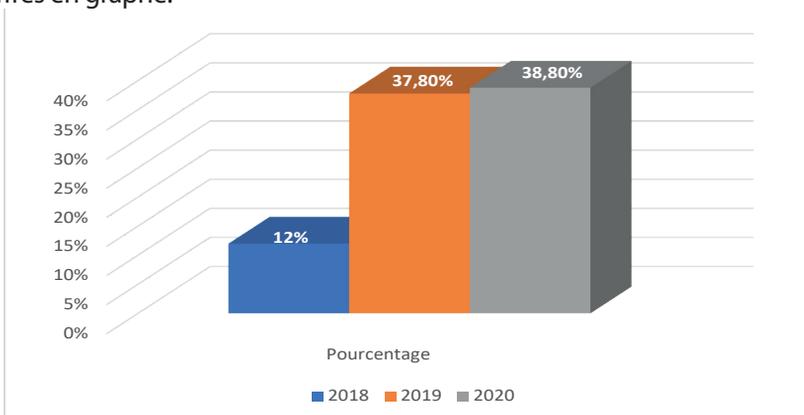
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>			
• Investissements corporels et incorporels	11 810	17 080	13 767
Investissements	19 237	22 185	16 896
• Produits de cession	527	3 716	1 036
• Flux de trésorerie d'investissement	17 177	14 946	11 632

<b>Flux de trésorerie du financement</b>			
Variation du capital:			
• Actionnaire de la société-mère	492	498	519
• Actions propres	2 810	4 328	
Dividendes payés			
• Aux actionnaires	6 641	4 913	2 643
• Aux intérêts ne confèrent pas le contrôle	115	97	141
Flux de trésorerie du financement	7 709	13 925	5 540
• Trésorerie fin de période	27 352	27 907	33 185

A partir de ce tableau, il est possible de faire un premier graphe reprenant le cash versé en dividende et en rachat d'actions, en proportion du cash issu de l'exploitation :

<b>2018</b>	Dividendes et rachat d'actions	2 643	12%
	Flux de trésorerie d'exploitation	22 319	$(2\ 643 / 22\ 319) * 100$
<b>2019</b>	Dividendes et rachat d'actions	$4328 + 4913 = 9\ 241$	37,8%
	Flux de trésorerie d'exploitation	24 703	$(9\ 241 / 24\ 703) * 100$

Nous procédons de même pour 2020. Nous obtenons 38,8%. Nous représentons ces chiffres en graphe:



Nous élaborons un graphe pour le cash versé en dividendes et en actions :



Trois autres documents sont nécessaires :

- Les données annuelles au compte de résultat,
- la situation bilantielle,
- la valorisation.

On les trouve sur internet dans [zonebourse.com](http://zonebourse.com).

### **Dans un groupe non coté**

La liasse fiscale permet d'identifier une partie du coût du capital. Les données publiques sont disponibles sur Infogreffe généralement.

Les élus au CSE peuvent demander ce document dans le cadre de leur information/consultation sur la situation économique et financière.

Deux documents sont importants :

- Le compte de résultat de l'exercice : DGFIP N°2052.
- Le tableau d'affectation du résultat et renseignements divers : DGFIP n°2058-C.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Designation de l'entreprise : _____				Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services * }	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			EQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOUCTIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					
opérations et comm	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III) GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV) GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					
				GV	
				GW	

## Ce qui nous importe ce sont les points financiers et les charges financières :

N° 2052-SD – (SDNC-DGFIP) - Octobre 2017

PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	
	Différences positives de change	GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	
	<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>GP</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	
	Différences négatives de change	GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
	<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>GV</b>	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			

*Eléments à prendre en compte*

**cerfa** N° 10953 \* 20  
Formulaire obligatoire (article 55 A  
du Code général des impôts)

11

### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2018

Désignation de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Néant  \*

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			- Autres réserves	ZD
				Prélèvements sur les réserves	OE	Dividendes
	<b>TOTAL I</b>	OF				Autres répartitions
						Report à nouveau
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	
				<b>TOTAL II</b>		

*Eléments à prendre en compte*

Il faut comparer d'une année sur l'autre les variations de certains chiffres. Ainsi, si un élément varie de manière trop forte d'une année à l'autre, cela mérite une question. Par exemple, les variations du chiffre d'affaires : s'il baisse, pourquoi ? Si des clients ont été perdus, pourquoi ?

Comment varie la masse salariale par rapport au chiffre d'affaires ? Si elle augmente moins vite que le chiffre d'affaires, pour quelles raisons ?

- soit l'entreprise ne sous-traite plus,
- soit les gains de productivité sont captés par l'entreprise.

Le résultat financier doit scruter attentivement. C'est là que se trouvent les frais financiers versés à un groupe.

A partir de l'ensemble de ces éléments, il est possible d'utiliser quelques ratios simples pour faire ressortir le coût du capital.

### En K€

	2016	2017	2018	2019
<b>Bénéfice Net (A) <sup>1</sup></b>	100	120	150	180
<b>Dividendes versés (B) <sup>2</sup></b>	90	110	140	180
<b>Taux de distribution B/A</b>	90%	92%	93%	100% <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Compte de résultat.

<sup>2</sup> Tableau d'affectation du résultat.

<sup>3</sup> % des bénéfices réalisés sont versés aux actionnaires. Que reste-t-il pour l'investissement et pour les salarié.e.s ?

### En K€

	2016	2017	2018	2019
<b>Valeur ajoutée (c) <sup>4</sup></b>	500	550	700	825
<b>Frais de personnel (D) <sup>5</sup></b>	350	360	400	420
<b>Dividendes versés (B)</b>	90	110	140	180

<sup>4</sup> Compte de résultat : résultat net + charges exceptionnelles (*compte 67*) - produits exceptionnels (*compte 77*) + charges financières (*compte 66*) - produits financiers (*compte 76*) + autres charges (*compte 65*) - autres produits (*compte 75*) + charges de personnels (*compte 64*) + impôts taxes (*compte 63*) + dotation amortissements (*compte 68*) - reprise sur amortissements (*compte 78*) + impôts sur les bénéfices (*compte 69*).

<sup>5</sup> Compte de résultat.

### En % de la valeur ajoutée

	2016	2017	2018	2019
<b>Frais de personnel (E) = (D) / (C)</b>	70%	65%	57%	51%
<b>Dividendes (F) = (B) / (C)</b>	18%	20%	20%	22%

*Partage de la valeur ajoutée défavorable aux salaires et favorable aux actionnaires*

### En journée de travail / semaine

	2016	2017	2018	2019
<b>Frais de personnel [(E) * 35/7]</b>	3,5	3,3	3,9	2,5
<b>Dividendes [(F) * 35/7]</b>	0,9	1	1	1,1

Ainsi ramené à une semaine de 35 h, les salarié.e.s travaillent l'équivalent de 1,1 jour par semaine pour payer les actionnaires.

Il faut aussi mettre en rapport les dividendes aux investissements réalisés :

[ Dividendes / Bénéfices<sup>1</sup> ] x 100 = Part des dividendes versés.

<sup>1</sup> Résultat net du résultat comptable

[ Investissement<sup>2</sup> / Bénéfices ] x 100 = Part des investissements réalisés.

<sup>2</sup> Bilan comptable

Il suffit ensuite d'examiner ces deux résultats afin d'être en capacité de connaître la stratégie de l'entreprise concernant le fameux coût du capital.

Dans notre exemple, il y aurait pu y avoir un compte « *rachat d'actions* ». C'est une intervention de l'entreprise sur son propre capital. Elle consiste à racheter tout ou partie des titres en circulation sur le marché.

Cette opération se fait dans le but de :

- Permettre à l'entreprise d'augmenter artificiellement son bénéfice par action, qui est un indicateur de performance des entreprises recherché par les investisseurs.
- Permettre à l'entreprise de contrôler ses flux de capitaux et de se rendre moins vulnérable face aux éventuelles tentatives de rachat.
- Permettre l'augmentation du cours des actions de l'entreprise et la récompense des actionnaires.



# Quelques interventions sur les comptes de résultat et les soldes intermédiaires de gestion

Nous avons vu notamment dans la brochure n°40 le compte de résultat. Nous y faisons encore référence dans cette brochure. Mais nous n'avons pas abordé les SIG. Les SIG permettent d'analyser le résultat de l'entreprise.

Nous obtenons :

- l'information sur l'activité de l'entreprise,
- la formation de son bénéfice ou de son déficit.

Le calcul des SIG s'effectue à partir des mêmes éléments qui figurent dans le compte de résultats. Mais il identifie et met en valeur quelques indicateurs clés comme :

- la marge,
- l'excédent brut d'exploitation (EBE),
- le résultat d'exploitation.

Le calcul des SIG se fait en plusieurs étapes :

- la marge de production,
- la valeur ajoutée,
- l'excédent brut d'exploitation,
- le résultat d'exploitation,
- le résultat courant avant impôt.

Dans les charges identifiées, il faut veiller à ce que les montants ne semblent pas démesurés par rapport aux autres dépenses, en ce qui concerne :

- les frais de holding et les prix de transferts,
- les managements fees,
- les loyers,
- les prêts et intérêts bancaires,
- les dividendes versés à d'autres filiales,
- la rémunération des dirigeants.



Désignation de l'entreprise : GYNKOR

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommerciales			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 250 417	FB	0	FC	8 250 417		
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF	0	
			services*	FG	229 499	0		FI	229 499
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	8 479 916	FK	0		FL	8 479 916	0
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subvention d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	15 708	
	Autres produits (1) (11)						FQ	13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 495 637	0
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 890 050		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-69 733		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	300 220		
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	108 299		
	Salaires et traitements*					FY	818 659		
	Charges sociales (10)					FZ	405 372		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :	{ <ul style="list-style-type: none"> <li>- dotations aux amortissements*</li> <li>- dotations aux provisions *</li> </ul>		GA	90 703			
					GB				
		- sur actif circulant : dotations aux provisions	GC						
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD							
	Autres charges (12)					GE	9 065		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 552 635	0	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	<b>943 002</b>	<b>0</b>	
Opérations sur les comptes	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	21 327		
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	6 575		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	27 902	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	189 976		
	Différence négative de change					GS			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	189 976	0	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>-162 074</b>	<b>0</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)</b>						GW	<b>780 928</b>	<b>0</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10947 \* 03

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

D.G.I. N° 2053 1

Formulaire obligatoire (article 53A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : GYNKOR

		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	7 201
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 201 0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 035
	Total des charges exceptionnelles (7) (VII)	HH	1 035 0
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HI	6 166 0
Impôts sur les bénéfices* (X)		HJ	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		HL	8 530 740 0
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		HM	7 743 646 0
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			
		HN	787 094 0
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	produits de locations immobilières	HY	
	(2) produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) - crédit-bail mobilier *	HP	
	- crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives	A6	Obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## Soldes Intermédiaires de Gestion

Produits		Charges		Soldes intermédiaires	
Ventes de marchandises	8 250 417	Coût d'achat des marchandises vendues ou déstockage de production	5 820 317	<b>Marge commerciale</b>	2 430 100
Production vendue	229 499				
Production stockée					
Production immobilisée					
<b>Total</b>	<b>8 479 916</b>	<b>Total</b>	<b>5 820 317</b>	<b>Production de l'exercice</b>	<b>229 499</b>
Production de l'exercice	229 499	Consommation de l'exercice en provenance de tiers	300 220	<b>Valeur ajoutée</b>	2 359 379
Marge commerciale	2 430 100				
<b>Total</b>	<b>2 659 599</b>	<b>Total</b>	<b>300 220</b>		
Valeur ajoutée	2 359 379	Impôt, taxes et versements assimilés	108 299	<b>Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation</b>	1 027 049
Subventions d'exploitation					
<b>Total</b>	<b>2 359 379</b>				
Excédent brut d'exploitation	1 027 049	ou insuffisance brute d'exploitation	90 703	<b>Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)</b>	943 002
Reprises sur charges et transferts de charges	15 708				
Autres produits	13				
<b>Total</b>	<b>1 042 770</b>	<b>Total</b>	<b>99 768</b>		
Résultat d'exploitation	943 002	ou résultat d'exploitation	189 976	<b>Résultat courant avant impôt (bénéfice ou perte)</b>	780 928
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Produits financiers	27 902	Charges financières	189 976		
<b>Total</b>	<b>970 904</b>	<b>Total</b>	<b>189 976</b>		
Produits exceptionnels	7 201	Charges exceptionnelles	1 035	<b>Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)</b>	6 166
Résultat courant avant impôt	780 928	ou résultat courant avant impôts ou résultat exceptionnel	0	<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	787 094
Résultat exceptionnel	6 166				
<b>Total</b>	<b>787 094</b>				
Produit des cessions d'éléments d'actif	0	Valeur comptable des éléments cédés	0	Plus-values et moins-values sur cessions d'éléments d'actif	0

### Les calculs

**1** Marge commerciale = vente de marchandises - coût d'achat des marchandises vendues ( *achats de marchandises +/- variation des stocks de marchandises* ).

OU

Marge de production = production de l'exercice ( *production vendue +/- production stockée + réduction immobilisée* ) - coût d'achat des matières premières consommées ( *achats de matières +/- variation des stocks de matière* ).

**2** Valeur ajoutée = Marge commerciale + Production de l'exercice - consommation de l'exercice provenant de tiers.

**3** EBE = Valeur ajoutée + subventions d'exploitation - ( *impôts taxes + charges de personnel* ). C'est un indicateur qui représente le «*cash-flow*» tiré de l'exploitation de l'entreprise. C'est l'indicateur économique de référence. Il mesure la rentabilité de l'entreprise.

**4** Résultat d'exploitation = EBE + reprises sur provision d'exploitation + autres produits d'exploitation - dotation aux amortissements et provisions - autres charges d'exploitation.

Il donne la vision de l'activité réelle de l'entreprise. Attention à ce qu'il incorpore : les charges calculées et non décaissables pour les dotations aux amortissements.

OU

Produits d'exploitation - charges d'exploitation.

5 Résultat courant avant impôt = Résultat d'exploitation +/- résultat financier (*produits financiers - charges financières*).

6 Résultat exceptionnel = Produits exceptionnels - charges exceptionnelles.

7 Résultat net = résultat courant avant impôt +/- résultat exceptionnel - impôt sur les bénéfices - participation des salariés.

OU

Total des produits - total des charges.

Ces quelques tableaux et formules de calcul sont importants pour comprendre et isoler la contribution des différentes opérations de l'entreprise au résultat. Pour réduire artificiellement le bénéfice imposable et permettre l'exonération totale de l'impôt sur les sociétés, il existe des méthodes légales dont la formule tient en deux mots :

### **Optimisation Fiscale**

Pour cela on calcule :

- Les dépréciations : il s'agit soit des immobilisations amortissables qui perdent leur valeur durant leur durée de vie, soit des immobilisations non amortissables comme le terrain.

Ainsi, sur le compte de résultat, les écritures de dotation entraînent une augmentation des charges d'exploitation et donc une diminution du résultat :

### **Moins d'impôts**

Sur le bilan, la valeur nette correspond à la valeur brute diminuée des dépréciations. Il est donc important de vérifier la nature et le montant des dépréciations. Il faut aussi être attentifs aux reprises des dotations qui entraîne une augmentation des produits d'exploitation et donc, une hausse des résultats.

- L'amortissement : il est possible de passer des investissements en charges déductibles, comme les dépenses de recherche ou l'achat de matériel. Il est aussi possible de jouer sur la durée des amortissements pour réduire l'impôt sur les sociétés.

Il faut donc être vigilant sur ces postes.

- Les provisions pour restructuration. Ce compte est utilisé dans plusieurs cas :
  - L'abandon d'un secteur d'activité,
  - des mesures dites de modernisation,
  - une mise en conformité avec des nouvelles normes réglementaires,
  - une réorganisation suite à une fusion-absorption par exemple.
- Doper les revenus du ou des chefs. Cela peut aussi se faire par des « *retraites chapeau* ». De ce fait, ces provisions baissent mécaniquement le bénéfice imposable avec pour conséquences :

- moins de salaire,
- moins d'investissement,
- moins d'impôts.

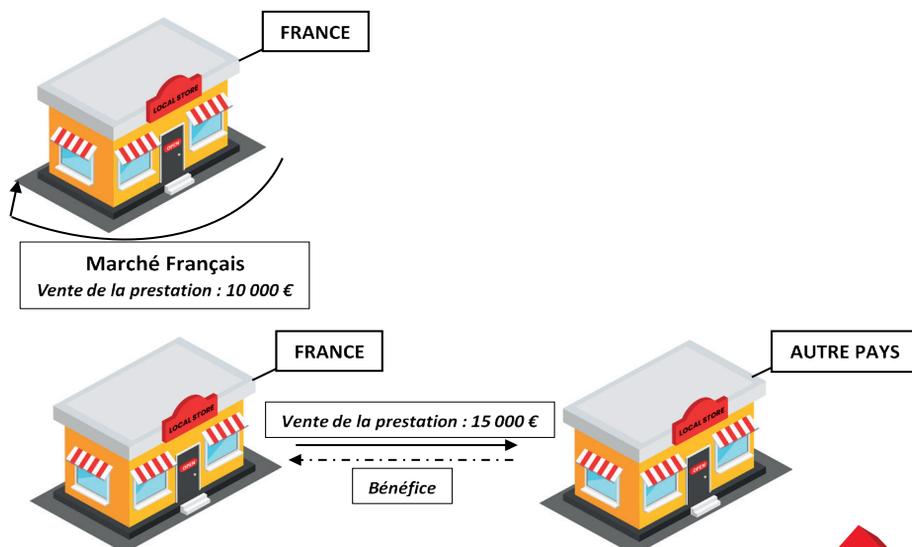
- Le dividende. Le niveau de versement des dividendes marque la volonté de privilégier, soit les actionnaires, soit l'investissement.
- Le management fees. Ce sont des charges facturées par une société-mère à ses filiales, en contrepartie de services administratifs rendus et/ou d'une implication dans la gestion.
- Le report des déficits. Il peut permettre de réduire le bénéfice imposable, voir l'exonérer. Un déficit important sur un exercice peut être consécutifs à de gros investissements.

Il faut examiner là aussi la raison du ou des déficits...

## Les prix de transfert

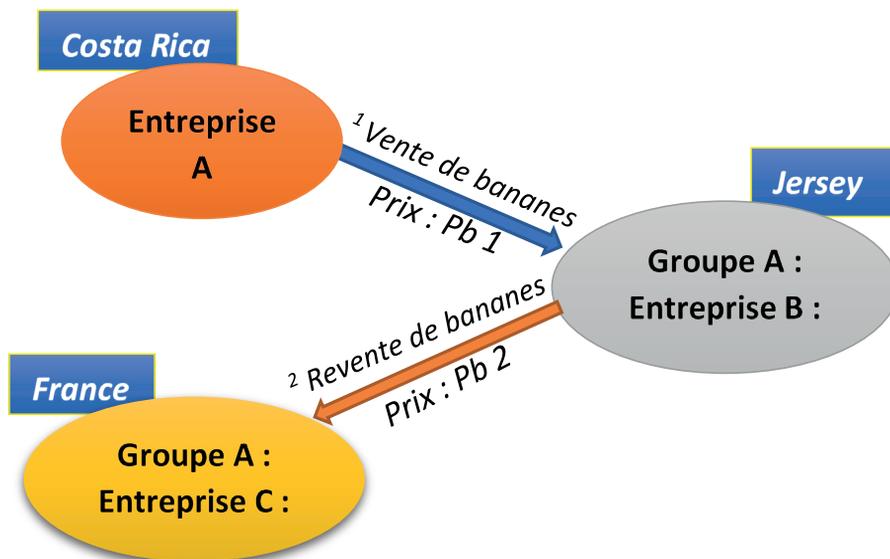
L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) définit les prix de transfert ainsi : « *les prix auxquels une entreprise transfère des biens corporels, des actifs incorporels, ou rend des services à des entreprises associées* ». Le prix de transfert est le prix qui est facturé entre des sociétés du même groupe, implantées dans différents pays.

Aussi, lors d'une vente d'une marchandise ou d'une prestation, le prix peut être sous-évalué pour minorer dans un pays les bénéfices de l'entreprise, et y limiter l'impôt sur les bénéfices.



L'entreprise diminue son bénéfice de 5 000 € où elle est imposée de 33,3 %. Si le choix de l'autre pays est lié à un impôt sur les bénéfices de 0%, l'opération rapporte au groupe situé en France 1 650 €. L'opération réalisée plusieurs fois peut rapporter gros... Très gros.

L'exemple du transfert peut fonctionner dans l'autre sens. L'exemple le plus connu est celui des bananes de Jersey. Aucune banane ne pousse à Jersey. Pourtant Jersey est le premier exportateur de bananes au monde. Ceci grâce à une pratique intensive du prix de transfert par les vendeurs de bananes.



<sup>3</sup>  $Pb 2 > Pb 1 \implies$  Bénéfices des ventes de bananes restent à Jersey.

<sup>1</sup> les bananes sont vendues par une société basée au Costa Rica à une société basée à Jersey.

<sup>2</sup> Jersey revend les bananes à une société du même groupe en France.

<sup>3</sup> Cette revente s'effectue avec un prix plus élevé, ce qui permet de laisser l'essentiel des bénéfices à Jersey. D'où la réalisation d'une faible marge en France.

Les écarts de prix d'un pays à l'autre doivent être justifiés par le fisc. Et de ce point de vue, le patronat le fait de façons différentes :

- soit en démontrant que le produit ou service n'est pas exactement le même,
- soit par une contrepartie obtenue de sa filiale : une présentation de conseil ou la promotion sur le marché final.

## En guise de conclusion

---

Ce guide du militant permet de relancer la bataille engagée en 2013 sur le coût du capital, bataille que nous n'avons pas encore rapidement pris à bras le corps. Pourtant, il y a urgence.

Le patronat continue d'affirmer qu'« *il faudrait réduire le « coût du capital» à tout prix pour enfin libérer l'économie et renouer avec la croissance* ». Nous dénonçons cette idéologie capitaliste. En effet, ce n'est pas le travail qui coûte cher, mais le capital. A cela, il faudrait ajouter la question du « *coût écologique* » de cette politique liée à la pression actionnariale pour accroître les marges financières.

Pour nous, l'homme doit être au centre des décisions, comme décideur, mais aussi comme finalité. Au centre des décisions de l'entreprise, il doit être partie prenante du processus d'élaboration, puis d'introduction des nouvelles technologies, afin de contrer le capital et préserver l'emploi. Cette nouvelle brochure est bien entendu à mettre en lien avec la brochure n°40. Elle en est le complément.









**Fédération des Sociétés d'Etudes**

263, rue de Paris - Case 421 - 93514 Montreuil - Cedex - Téléphone : 01 55 82 89 41  
Fax : 01 55 82 89 42 - E-mail : fsetud@cgt.fr - Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr